

PPE « Clos des Abeilles »  
p.a. Simone Cordey  
Administratrice  
Route de Lucens 10  
1521 Curtilles

Municipalité de la Commune  
de Curtilles  
Place du Collège 1  
1521 Curtilles

Curtilles, le 15 mars 2021

**Concerne :** mise à l'enquête du PGA de la Commune et de son règlement. Observations et opposition

Monsieur le Syndic,  
Messieurs les Municipaux,

Nous avons parcouru les documents à notre disposition et cela a soulevé quelques questions ainsi que deux demandes formelles que nous exposons ci-après :

#### Observations

- Art 3.1, est-ce que la Municipalité a déjà nommé la CCU ? Quelles seront les modalités de nomination ?
- Art 5.6, est-ce qu'un bâtiment déjà construit qui n'est pas une habitation actuellement est considéré comme une dépendance selon l'article en question ?
- Art 7.2.7, Quelles sont les conditions qui font que des installations solaires acquièrent le statut de « suffisamment adaptées » ?
- Art 8.3, Est-ce qu'un tas de bois est considéré comme un dépôt extérieur ?
- Art 9.3, Quel est le calcul qui donne le nombre de places de stationnement adéquat ?
- L'église est placée en zone de site construit protégé. Pourquoi est-ce nécessaire alors que le château ne l'est pas ? Le cas échéant, pourquoi ne pas affecter les abords du château du même type de zone ?

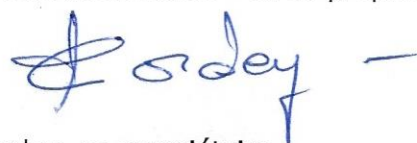
#### Oppositions

- La zone de danger liée aux inondations ne concerne qu'une petite partie de la parcelle 308 et en catégorie de danger faible provenant de la route. Cette détermination ne tient pas compte des constructions et aménagements existants le long de la route. Elle est placée en danger nul de glissement permanent. Nous demandons qu'il en soit tenu compte et que la parcelle ne soit pas classifiée en secteur de restrictions A mais plutôt en B.
- Nous demandons que l'alignement des constructions datant du 15.12.1997 soit adapté afin qu'il longe la façade sud du bâtiment ECA N°22 éliminant du coup la surface « teinte rose ».

Nous avons l'espoir de pouvoir obtenir les réponses souhaitées et trouver un terrain d'entente qui nous permettra rapidement de retirer nos oppositions.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux, l'expression de nos sentiments distingués.

Simone Cordey, administratrice de  
la PPE « Clos des Abeilles » et co-proprétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Cordey', followed by a horizontal line.

Blaise Cordey, co-proprétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Blaise Cordey'.